

Emmanuel Faber perd les pleins pouvoirs de Danone

Après une forte pression des actionnaires qui s'est fait ressentir au groupe Danone, Emmanuel Faber conserve sa place, mais devra renoncer à la direction générale du groupe d'agroalimentaire.

Le directeur général de Danone, perd les pleins pouvoirs. Voilà maintenant plusieurs semaines que le PDG faisait face à une fronde d'actionnaires qui exigé la dissociation des deux fonctions d'Emmanuel Faber, afin de donner du renouveau au groupe, qui, à cause de la pandémie de la Covid-19, a connu un coup de massue.

La vague de réclamation, au sujet d'un changement « urgent » à la tête de Danone, les syndicats se sont sentis dans l'obligation de chercher une solution à ce problème.

Après une réunion, le conseil d'administration a voté pour la séparation des postes du président et directeur général du géant agro-alimentaire. L'information a été transmise plus de trois heures et demi dans un communiqué de presse.

Suite à cette décision, Emmanuel Faber quittera ses fonctions de directeur exécutif du groupe, seulement lorsqu'une nouvelle personne pourra le remplacer. Néanmoins, il restera tout de même président du conseil d'administration.



Emmanuel Faber - Crédits : Photo libre de droit

Un PDG pas comme les autres

Cette levée de bouclier a été provoquée par son mode de gouvernance qui n'est pas anodine. C'est au sein, notamment du cercle très prisé des patrons du CAC 40, que le fervent catholique a marqué sa différence. Avec pour projet de mettre la justice sociale au centre de sa stratégie, Emmanuel Faber en a fait une conviction.

À noter également, que le quadragénaire a fait de la société B-Corp, une entreprise qui affirme au sein de ses statuts, un refus catégorique des profits aveugles. De plus, elle se soumet au respect environnemental et social, de manière très sévère.

Emmanuel Faber a également, plaidé pour la justice sociale et climatique devant des étudiants de HEC - École des hautes études commerciales de Paris -, en 2016.

Danone n'échappe pas aux projets de l'ex PDG. Elle acquiert rapidement un statut « d'entreprise à mission », ce qui vise à des objectifs sociétaux, sociaux mais surtout, environnementaux.

Après cette vague de critique, Emmanuel Faber a proposé un plan de restructuration : la suppression de 2000 postes, dont 400 en France, permettant alors l'économie d'un milliard d'euros d'ici 2033. Malgré tout, cette décision n'a pas suffi à convaincre les actionnaires...

Brandon Clouchoux